

Le dix-huitième jour an mil huit cent cinquante-neuf, à cinq heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Laurent Augustin Giraud
 né à La Garde le douzième jour à quatre heures du soir fil de Joseph Philémon Alexandre Giraud
 profession de Cultivateur âgé de trente-cinq ans, domicilié à La Garde et de Claude Eugène Giraud son épouse
 profession de fleuriste âgée de trente-quatre ans,

domiciliée à La Garde avec son mari.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Philémon Alexandre Giraud père de l'enfant âgé de trente-cinq ans, profession de Cultivateur

domicilié à La Garde
 Premier témoin, Augustin Manville âgé de vingt-cinq ans, profession de Chef-pier domicilié à La Garde
 Second témoin, M^r Sencour âgé de vingt-cinq ans, profession de propriétaire domicilié à La Garde
 Constaté, suivant la loi, par moi Marie-Elise Marie de la Commune de La Garde

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de l'enfant qui n'est pas d'âge.

Augustin Manville M^r Sencour
 ginourice

Le quatorzième jour an mil huit cent cinquante-neuf, à six heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Charles Eugène Lombard
 né à La Garde le dixième jour à huit heures du soir fil de François Philémon Alexandre Lombard
 profession de Cultivateur âgé de vingt-cinq ans, domicilié à La Garde et d'un père inconnu
 profession d'âge de ans,

domicilié à La Garde
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit François Philémon Alexandre Lombard père de l'enfant âgé de vingt-cinq ans, profession de Cultivateur

domicilié à La Garde
 Premier témoin, M^r Sencour âgé de vingt-cinq ans, profession de propriétaire domicilié à La Garde
 Second témoin, Jean Joseph Reynaud âgé de vingt-cinq ans, profession de fleuriste domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi, par moi Marie-Elise Marie de la Commune de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Jean-Joseph Reynaud ginourice
 Reinaud

Le quinzeième jour an mil huit cent cinquante-neuf, à six heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph Paulin Bonifay
 né à La Garde le dixième jour à huit heures du soir fil de Joseph Paulin Bonifay
 profession de Marchand de vin âgé de vingt-cinq ans, domicilié à La Garde et de Jean-Baptiste Bonifay son épouse
 profession d'âge de ans,

domiciliée à La Garde avec son mari.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Paulin Bonifay père de l'enfant âgé de vingt-cinq ans, profession de Marchand de vin

domicilié à La Garde
 Premier témoin, M^r Sencour âgé de vingt-cinq ans, profession de propriétaire domicilié à La Garde
 Second témoin, Jean Joseph Reynaud âgé de vingt-cinq ans, profession de fleuriste domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi, par moi Marie-Elise Marie de la Commune de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

ginourice Reinaud J^r J^r

Le dix-septième jour an mil huit cent cinquante-neuf, à cinq heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Joseph Paulin Bonifay
 né à La Garde le dixième jour à huit heures du soir fil de Joseph Paulin Bonifay
 profession de Cultivateur âgé de vingt-cinq ans, domicilié à La Garde et de Marie-Anne Bonifay son épouse
 profession d'âge de ans,

domiciliée à La Garde avec son mari.
 Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Paulin Bonifay père de l'enfant âgé de vingt-cinq ans, profession de Cultivateur

domicilié à La Garde
 Premier témoin, Joseph Paulin Bonifay âgé de vingt-cinq ans, profession de Cultivateur domicilié à La Garde
 Second témoin, Charles André âgé de vingt-cinq ans, profession de fleuriste domicilié à La Garde

Constaté, suivant la loi, par moi Marie-Elise Marie de la Commune de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception de l'enfant qui n'est pas d'âge.

Paulot André